



Nom d'usage en première place scolarité

Par **angelina3007**, le **21/04/2009** à **18:33**

Bonjour,rrnrJ'élève seule un enfant qui porte uniquement le nom du père. On m'a parlé de nom d'usage que je pouvais rajouter. Il est indiqué qu'il n'y a pas d'ordre pour le nom d'usage à part sur la carte d'identité et sur le passeport où il doit être en deuxième position.rrnrDans ces conditions, puis-je lors de l'inscription scolaire de mon petit, mettre le nom d'usage en premier, suivi du nom patronyme ? et quel document fournir à l'école ?